



Lettre d'information aux habitants - N° 73 (Mars 2025)

Madame, Monsieur,

1°) Déviation et plan de circulation

Les travaux de la rue de la Gare qui débutent donnent lieu à la mise en place d'une déviation au niveau de notre commune. Si l'accès à la rue de la Gare ne se limite qu'aux seuls riverains, aux services postaux, au service de ramassage des ordures ménagères et aux services de secours les autres usagers n'ont pas vocation à utiliser cette rue. Exceptionnellement et afin de ne pas impacter les services de ramassage scolaire (maintien des deux arrêts et horaires habituels) les bus sont autorisés (**pour le moment**) à utiliser le chemin de la Poste dans les deux sens. Si cette solution n'était pas adaptée, les bus devront se plier également au plan de déviation mis en place par le département ce qui allongera considérablement le temps de transport des élèves. Durant les travaux, la circulation Chemin de la Poste va connaître un trafic plus important, la plus grande prudence est donc demandée aux automobilistes utilisant ce chemin. Des contrôles seront effectués par les autorités compétentes.

2°) Sécurisation des accès de la Mairie et de la salle des associations

Comme cela avait été annoncé, le grand chantier de remise en état et de mise aux normes des bâtiments communaux sera poursuivi cette année. Lors du dernier Conseil Municipal il a été décidé de procéder à la mise aux normes des accès à la mairie et à la salle des associations. Des garde-corps métalliques seront donc installés prochainement sur chacune des rampes d'accès à ces bâtiments. La réalisation de ces travaux viendra clore la rénovation des bâtiments communaux que nous avons lancée en début de mandature.

3°) Opération de recensement des chouettes

Dans le cadre d'une enquête sur la chouette chevêche, une espèce de rapace nocturne, l'Association Picardie Nature réalisera prochainement un inventaire sur notre commune. Cette étude s'inscrit dans une opération visant à recenser la présence de cette espèce au sein de la région agricole du Santerre. A la nuit tombée, des équipes composées de 2-3 personnes diffuseront le chant de l'espèce via un magnétophone afin d'obtenir une réponse. Les déplacements se feront en voiture, et il est donc possible que les équipes circulent lentement dans le village à des heures tardives (jusqu'à minuit au maximum). Ces inventaires seront réalisés en toute discrétion afin de ne pas perturber la tranquillité des habitants.

4°) Cinéma

Au programme ce Mardi 18/03 à partir de 20h30 « **Vingt dieux** » de Louise Courvoisier.

Synopsis et critiques : Totone, 18 ans, passe le plus clair de son temps à boire des bières et écumer les bals du Jura avec sa bande de potes. Mais la réalité le rattrape : il doit s'occuper de sa petite sœur de 7 ans et trouver un moyen de gagner sa vie. Il se met alors en tête de fabriquer le meilleur comté de la région, celui avec lequel il remporterait la médaille d'or du concours agricole et 30 000 euros. *Le premier long-métrage de Louise Courvoisier, primé au Festival de Cannes et à celui d'Angoulême, est l'une de ces pépites qui touchent en plein cœur. Porté par l'énergie désarmante du jeune Clément Faveau, il trouve sa grâce dans la peinture d'une ruralité âpre et joyeuse, et dans la détermination d'une jeunesse bouleversante. Des comédiens amateurs bluffants, de magnifiques paysages, du comté... bref un régal ! Un film aux accents de terroir réussi.*

Tarifs : 4 € pour les enfants, étudiants, demandeurs d'emploi et 5 € pour les adultes.

Veillez croire Madame, Monsieur en l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le Maire
Ludovic KUSNIERAK